

# LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

## RELIGION

### 2 500 pèlerins ont célébré l'Assomption à La Salette, en Isère



Guidés par leur foi et par l'évêque Mgr Donald Pelletier, missionnaire de La Salette durant 59 ans à Madagascar, 2 500 personnes (des catholiques, mais aussi des randonneurs, touristes et curieux) ont, mardi, jour de l'Assomption, communiqué le temps de l'eucharistie et d'une procession autour du site de La Salette, en Isère. Là où, 171 ans plus tôt, la Vierge Marie se présentait à deux petits bergers, Mélanie et Maximin Photos Le DU/Elisienne BOUY



## DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

### Comment déclarer une naissance

**SAVOIE**  
Dès que la grossesse est confirmée par le médecin, un certain nombre de démarches doivent être accomplies par les futurs parents, notamment avant les 3 ans de l'enfant. Mais quelles sont ces formalités, au juste ? Pour tout savoir, il suffit de se rendre sur le site "service-public.fr", le site officiel de l'administration française : <http://vos-droits.service-public.fr/particuliers/F16225.xhtml>. La rubrique "Comment faire si..." récapitule les démarches à effectuer lors d'un changement de situa-

tion. Véritable guide pratique, ce dossier consacré à "J'attends un enfant" offre également accès aux démarches en ligne ou formulaires, textes légaux de référence, coordonnées et heures d'ouvertures du service administratif compétent pour réaliser ses démarches en toute tranquillité.

#### Un véritable guide pratique pour les parents

De la transmission de la déclaration de grossesse à la caisse d'assurance-maladie, les droits et obliga-

tions vis-à-vis de l'employeur et inversement, la prise en charge des dépenses de santé, les modes de garde pour son futur enfant, en passant par la déclaration de la naissance, les prestations des organismes (Caf, complémentaire santé...), jusqu'à l'allaitement et le congé parental, les futurs parents accèdent facilement et rapidement à l'ensemble des informations sur la réglementation qui les concerne. Ils peuvent ainsi connaître leurs droits et réaliser aisément leurs démarches dans les meilleurs délais.

Une année a marqué votre vie ou celle de vos proches...  
**Offrez le livre-mémoire !**  
Un album-souvenir émouvant

Qu'il s'agisse de votre année de naissance ou d'une année marquante comme celle de vos 20 ans, revivez et partagez avec vos proches les principaux événements et les détails de la vie quotidienne qui vous ont marqué.

Proposé par **le dauphiné** en partenariat avec les éditions **NOUVEAUX TITRES**

**Une collection introuvable dans le commerce !**

- 50 volumes disponibles de 1919 à 1969
- Plus de 400 photos
- 176 pages Format 23,5 x 30,5 cm
- Ouvrages de qualité

**Bon de commande**  
→ J'inscris le nombre de volume(s) de(s) année(s) de mon choix :

1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Date de naissance ..... Tél. ....  
Email .....  
→ J'inscris le montant de ma commande  
Nombre de volumes ..... Prix unitaire ..... Total .....

**30€** le volume seulement  
Pour toute commande de 2 volumes et plus FRAIS D'ENVOI OFFERTS

Participation aux frais d'envoi ..... + 6,90€  
Je commande 2 vol. ou plus, les frais d'envoi sont offerts ..... 0,00€  
**TOTAL DE MA COMMANDE ..... €**

**Bon à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré à : Le Dauphiné Libéré - Service VPC - 650 rte de Valence 38913 Veurey Cedex**  
Conformément à la loi «informatique et libertés» du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant

### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

#### Procédures adaptées

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL VANOISE TARENNAISE**

**Avis d'appel public à la concurrence**  
Marché : Services

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**  
Communauté de communes Val Vanoise  
**Correspondant :** MERRIEN Baptiste, 71, Rue des Tilleuls - 73350 Bozel  
Tél. : 04-79-55-01-47 - Télécopieur : 04-79-55-01-47  
Courriel : [juridique@valvanoisetarentaise.fr](mailto:juridique@valvanoisetarentaise.fr)  
Adresse internet : <http://cc-valvanoisetarentaise.e-marchespublics.com>  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://cc-valvanoisetarentaise.e-marchespublics.com>  
**Objet du marché :** Prestations de lavage de bacs, de conteneurs semi-enterrés et enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif  
**Caractéristiques principales :**  
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui  
**Critères d'attribution :**  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Type de procédure :** procédure adaptée.  
**Date limite de réception des offres :** 01 septembre 2017 à 11 h 30  
**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.  
**Autres renseignements :** Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2017/COLLECTE/09  
**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 11 août 2017.

833273400

**MAIRIE DE VALLOIRE**

**Avis d'appel public à la concurrence**

M. JEAN-PIERRE ROUGEALX - MAIRE  
Mairie - 73450 VALLOIRE - Tél : 04 79 59 03 11 - Fax : 04 79 83 30 74  
mél : [accueil-mairie@valloire.net](mailto:accueil-mairie@valloire.net)  
web : <http://www.marches-publics.info>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs  
L'avis implique un marché public  
**Objet :** Travaux de création d'un réseau séparatif et reprises de réseaux divers d'eau, téléphonique, éclairage public - Rue des Villards  
**Type de marché :** Travaux  
**Procédure :** Procédure adaptée  
**Description :** Remplacement d'un réseau vétuste d'eaux usées  
Création d'un réseau d'eaux pluviales  
Création de 2 chambres de vannes et reprise des branchements particuliers  
Réfection d'un réseau téléphonique  
Réfection du réseau d'éclairage public au droit de la patinoire  
**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : non  
**Les variantes sont refusées**  
**Quantité/étendue :**  
Réseau EU : environ 200 ml  
Réseau E Pluviale : environ 150 ml  
Nombre de branchements particuliers : environ 6  
Options : oui  
Tranche optionnelle : reprise réseau éclairage public  
Conditions relatives au contrat  
**Cautionnement :** Voir CCAP  
**Financement :** Voir CCAP  
**Forme juridique :** Voir RC  
**Conditions de participation**  
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**  
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :  
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.  
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.  
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.  
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.  
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.  
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.  
Marché réservé : NON  
**Critères d'attribution :**  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**  
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 23/08/17 à 18h00  
Documents payants : NON  
**Remise des offres :** 04/09/17 à 12h00 au plus tard à l'adresse : MAIRIE DE VALLOIRE - Place de la Mairie - BP 19 - 73450 VALLOIRE  
Tél : 04 79 59 03 11  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres :** 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication le :** 13/08/17  
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

833333400

### AVIS

#### Plan local d'urbanisme

**COMMUNE DE TIGNES**

**Avis d'enquête publique**

Conformément au code de l'urbanisme et notamment les articles L153-19 et R153-8 et suivants, au code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-19 et R 123-1 à R 123-46, et en exécution de l'arrêté du maire de la commune de Tignes en date du 10 juillet 2017 portant ouverture de l'enquête publique, il sera procédé à une **enquête publique du 11 août 2017 au 11 septembre 2017** sur le dossier de la révision dite "allégée" n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Tignes portant sur :

- la réduction d'une zone agricole déjà partiellement urbanisée en partie sud du parking de la Grande Motte et de ses abords, objet d'une reconstruction à usage d'hébergement touristique et d'équipements sportifs, permettant la réalisation d'un village club ainsi que d'un complexe de piste de ski couverte et espace aqua ludique.

Au terme de l'enquête publique, le dossier de la révision dite "allégée" n° 2 du PLU sera soumis à l'approbation du conseil municipal.  
**Monsieur Bernard RATEL**, Général de Division en deuxième section, demeurant 126, rue du Bourg, SAINT-JULIEN-MONTDENIS (73870) est désigné en qualité de commissaire enquêteur.  
Le dossier de la révision dite "allégée" n° 2 du PLU et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public à la mairie de Tignes pendant trente-deux jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, **soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h**, à l'exception des jours fériés. Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la commune de Tignes, à l'adresse suivante : [www.mairie-tignes.fr](http://www.mairie-tignes.fr).  
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de Tignes ou les communiquer au commissaire enquêteur, soit par voie postale à l'adresse de la mairie de Tignes, soit par voie électronique à [enquetepublique@tignes.net](mailto:enquetepublique@tignes.net).  
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales :  
- le vendredi 11 août 2017 de 9 h à 12 h,  
- le mardi 22 août 2017 de 14 h 30 à 18 h,  
- le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 de 9 h à 12 h  
- et le lundi 11 septembre 2017 de 14 h 30 à 18 h.  
Madame Maud VALLA, quatrième adjointe, se tiendra à disposition du public pour fournir des informations sur le dossier de la révision dite "allégée" n° 2 du PLU. Contact à prendre en mairie aux heures d'ouvertures habituelles.  
Le dossier mis à l'enquête publique comporte l'évaluation environnementale du projet de PLU et est soumis à l'avis de l'autorité environnementale représentée par la Direction régionale de

l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, compétente en matière d'environnement, dont la date limite d'émission est fixée au 10 août 2017.  
Les observations du public sont également consultables et communicables aux frais de toute personne en faisant la demande.  
A l'expiration du délai d'enquête, dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera sous huit jours le maire de la commune et lui communiquera ses observations consignées dans un procès-verbal de synthèse. Dans un délai de 15 jours, ce dernier produira ses observations éventuelles.  
Le commissaire enquêteur établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies et consignera dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, défavorables sous réserves ou défavorables au projet.  
Dans un délai de trente jours suivant la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au maire le dossier de l'enquête publique accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et ses conclusions motivées et, simultanément, adressera une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif.  
A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à la mairie de Tignes et publiés sur son site Internet.  
Dès la publication de l'avis d'enquête publique dans deux journaux diffusés dans le département quinze jours au moins avant son ouverture, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire.  
Cet avis sera également publié en mairie de Tignes, sur son site Internet et sur les panneaux d'affichage de la commune, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et rappelé dans deux journaux diffusés dans le département dans les huit premiers jours de l'enquête.

828309000

### COMMUNE DE CHAMOUSSET

#### Avis d'enquête publique

##### Révision du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2/2017 en date du 18 juillet 2017, M. le Maire de la commune de Chamousset a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chamousset  
A cet effet, **M Gabriel REY**, domicilié à GRESY-SUR-AIX (Savoie), 612, chemin Champ de la Pierre, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Grenoble.  
La présente enquête publique se déroulera à la mairie de Chamousset, 70, rue de la Mairie, 73390 CHAMOUSSET **du mercredi 16 août 2017 au mardi 19 septembre 2017** soit pour une durée de 35 jours consécutifs.  
La mairie de Chamousset est désignée siège de l'enquête publique : Mairie de CHAMOUSSET, 70, rue de la Mairie, 73390 CHAMOUSSET  
Téléphone : 04 79 36 43 28 - Télécopie : 04 79 44 21 41  
Toutes informations nécessaires peuvent y être demandées.  
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition à la mairie de Chamousset pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, **soit le lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30, le mardi de 14 h 00 à 18 h 00.**  
Le dossier est également disponible par voie dématérialisée, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site : [www.mairie-chamousset.fr](http://www.mairie-chamousset.fr)  
Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet et disponible au siège de l'enquête publique aux horaires d'ouverture de la mairie ou les adresser, par écrit, avant la clôture de l'enquête, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique : Monsieur le Commissaire enquêteur, mairie de Chamousset, 70, rue de la Mairie, 73390 Chamousset, ou sur le registre d'enquête dématérialisé disponible sur le site : [www.mairie-chamousset.fr](http://www.mairie-chamousset.fr)  
Pendant la durée de l'enquête publique, le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Chamousset pour recevoir les observations écrites ou orales du public, aux dates et heures suivantes :  
- **jeudi 17 août 2017, de 16 h 00 à 18 h 00**  
- **mercredi 6 septembre 2017, de 10 h 00 à 12 h 00**  
- **mardi 19 septembre 2017, de 16 h 00 à 18 h 00.**  
Le projet de révision ne requérant ni évaluation environnementale, ni étude d'impact, les informations environnementales se rapportant au projet sont portées dans le dossier soumis à l'enquête.  
A compter de la clôture de l'enquête et dès qu'ils seront connus, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30, mardi de 14 h 00 à 18 h 00, ainsi que sur le site : [www.mairie-chamousset.fr](http://www.mairie-chamousset.fr).  
A l'issue de l'instruction, le conseil municipal aura compétence pour prendre la décision d'approbation de la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Chamousset. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision du plan local d'urbanisme en vue de cette approbation.

**Le maire, Yannick LOGEROT**

829517000

### VENTES AUX ENCHÈRES

#### Ventes judiciaires

### CABINET DE L'ARPI CAMUS ET CHOMETTE

**Avocats Associés**  
11, rue Jacques Porraz - 73200 ALBERTVILLE

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
Sur le territoire de la Commune de VILAREMBERT (Savoie)  
Dans l'ensemble immobilier  
Copropriété "LES TERRASSES DU CORBIER"  
Lieu dit Le Planet et Les Vermettes

**UN LOGEMENT ET UN RANGEMENT**

**ADJUDICATION fixée au VENDREDI 06 OCTOBRE 2017 à 14 heures** devant le JUGE DE L'EXÉCUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ALBERTVILLE (Savoie) Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins

**MISE A PRIX : QUATRE VINGT DIX MILLE euros (80.000,00 €)**  
avec possibilité de baisse de mise à prix de UN QUART puis de MOITIÉ en cas de désertion d'enchères

**DÉSIGNATION DU BIEN A VENDRE :**  
Sur le territoire de la COMMUNE de VILAREMBERT (Savoie)  
Cadastré Section C n° 1737 d'une contenance de 04a 99ca lieudit Le Planet  
Cadastré Section C n° 1739 d'une contenance de 05a 68 ca lieudit Le Planet  
Cadastré Section C n° 1742 d'une contenance de 00a 02ca lieudit Le Planet  
Cadastré Section C n° 1744 d'une contenance de 00a 60ca lieudit Le Planet  
Cadastré Section C n° 1745 d'une contenance de 00a 41ca lieudit Le Planet  
Cadastré Section C n° 1747 d'une contenance de 02a 84ca lieudit Les Vermettes  
Cadastré Section C n° 1744 d'une contenance de 00a 31ca lieudit Le Planet  
Cadastré Section C n° 1745 d'une contenance de 00a 17ca lieudit Le Planet  
Dans l'immeuble en copropriété dénommé "LES TERRASSES DU CORBIER"  
**le LOT n° 15 : un APPARTEMENT** situé au troisième étage du bâtiment A, desservi par les "communs", composé d'un hall, d'une chambre, d'une alcôve, d'un coin cuisine, d'un séjour-repas, de trois placards, d'une salle de bains et d'un wc, le tout d'une superficie de 40,80 m<sup>2</sup> ainsi qu'un balcon d'une surface de 6,00 m<sup>2</sup>, et les 119/10.000èmes des parties communes générales et les 103/10.000èmes des charges spéciales afférentes à l'entretien des escaliers et ascenseurs,  
**le LOT n° 66 : une RANGEMENT** au troisième étage du bâtiment A, desservi par les "communs", d'une superficie de 0,50 m<sup>2</sup> et les 1/10.000èmes des parties communes générales et les 103/10.000èmes des charges spéciales afférentes à l'entretien des escaliers et ascenseurs.  
Les droits et biens immobiliers ci-dessus ont été saisis à la requête de LA SELARL SCHAMING-FIDRY et CAPPELLE, mandataires judiciaires associés dont le siège social est 15, Quai Félix Maréchal 57000 METZ Liquidateur judiciaire de Monsieur Jean Laurent HAUSWALD et de Madame Calogéra DI BENEDETTO épouse HAUSWALD.  
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE et après une consignation obligatoire représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000,00 €. Les frais sont payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le Cahier des Conditions de Vente.  
**Une visite des lieux sera assurée** par Maître Laurent PLANTAZ, Huissier de Justice à MODANE, le mardi 19 septembre 2017 à 15 h 00.  
**Pour tous renseignements et consultation du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser à :**  
• Maître Didier CAMUS, Avocat Associé à ALBERTVILLE tél : 04 79 38 63 25 - Email : [didier@camus-chomette-avocats.fr](mailto:didier@camus-chomette-avocats.fr)  
Site internet : [www.camus-chomette-avocats.fr](http://www.camus-chomette-avocats.fr)  
• Tous avocats inscrits au Barreau d'ALBERTVILLE  
• Greffe du Juge de l'Exécution du TGI d'ALBERTVILLE.

**Fait à ALBERTVILLE**  
signé **Didier CAMUS, avocat**

832602300